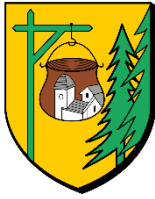


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20170306_11

Séance du 6 mars 2017

Nombre de conseillers municipaux

- En exercice : 19
- Présents : 13
- Votants : 15

Date de la convocation :

25 février 2017

Date d'affichage :

13 mars 2017

L'an deux mil dix-sept, le six mars à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Nicolas GRIFFOND (procuration à Claudine QUATREPOINT), Nelly GIROD (procuration à Michaël FUMEY), Marie-Paule SCHENCK.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

Mme Pascale DUSSOUILLEZ a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Acquisition de la parcelle ZI 267

M. le Maire fait part de l'accord de principe obtenu récemment pour l'acquisition, par la Commune, de la parcelle cadastrée ZI 267 et classée en zone 1AU (à urbaniser) au plan local d'urbanisme.

Elle permettra à la Commune de lancer l'urbanisation d'un nouveau quartier, de façon progressive et qualitative, dans la suite du travail qui a été initié avec le CAUE du Jura.

Il est proposé d'acquérir cette parcelle d'environ 3 ha 56 a, au prix de 255 000 € (hors frais de notaire), conforme à l'estimation de France Domaine.

Envoyé en préfecture le 22/03/2017

Reçu en préfecture le 22/03/2017

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 039-213903313-20170306-DCM_20170306_11-DE

A l'unanimité, le conseil municipal décide d'acheter ce terrain et donne tout pouvoir à M. le Maire pour signer les pièces du dossier.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Florent Serrette", written over a horizontal line.

Florent SERRETTE